



## Suspension des versement caf à la conjointe

Par **AMORE01**, le **15/06/2023** à **11:36**

Ayant été placé en bracelet électronique puis en assignation à résidence chez une amie et après avoir eu une suspension de la caf une responsable du gdaf m'a reçu et aujourd'hui l'assistance sociale de mon amie après s'être déclaré en concubinage étant hébergé chez elle depuis et étant obligé d'habiter chez elle avec cette assignation à résidence la caf a décidé de suspendre nos droits à tous les 2 ,elle n'a donc plus aucun revenu depuis le mois dernier pour subvenir à ses 3 enfants scolarisé,ne peut plus payer son loyer ect... nous nous retrouvons dans une situation délicate et nous sommes perdu....

Par **Marck.ESP**, le **15/06/2023** à **11:40**

**Bonjour**, (saluer est une règle sur ce site).

Par **youris**, le **15/06/2023** à **12:01**

bonjour,

quel est le motif de la suspension des prestations versées par votre CAF.

voir ce lien pour faire une réclamation auprès de votre CAF :

<https://www.caf.fr/nous-comment-faire-une-reclamation-la-caf>

dans chaque CAF, il existe un médiateur.

salutations